

Le spectre universel de la violence : réponses du conte africain

Bernard TATO
Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo
tatbern62@gmail.com

Résumé

La thématique de la violence demeure vivace dans les préoccupations universelles de premier ordre. Existant sous des manifestations des plus diverses, la violence s'avère quelquefois difficile à classer sur le plan axiologique tant elle répond à des intérêts tout aussi divers. L'Afrique contemporaine étant un théâtre fréquent de son occurrence, la question est de savoir le traitement qu'en font ses traditions. L'approche sociocritique d'un conte-type baoulé de Côte d'Ivoire montre que les sociétés africaines considèrent l'égoïsme et l'individualisme comme des terrains fondamentaux à développement exponentiel de la violence. L'actualisation des fonctionnalités d'une telle vision appelle l'humanité à un sursaut éthique de partage et de solidarité aux fins de garantir une harmonie universelle.

Mots-clés : Afrique, conte, égoïsme, partage, violence

Abstract

The theme of violence remains alive in primary universal concerns. Existing in most diverse manifestations, violence sometimes proves difficult to classify on an axiological level as it responds to equally diverse interests. Contemporary Africa being a frequent theater of its occurrence, the question is to know what the African traditions make of it. The sociocritical approach of a typical baoulé tale from Côte d'Ivoire shows that African societies consider egotism and individualism as the fundamental breeding grounds for the exponential development of violence. An update of functionalities of such a vision calls humanity to an ethical burst of sharing and solidarity in order to guarantee universal harmony.

Key-words: Africa, tale, egotism, sharing, violence

Introduction

La violence est une hydre dont la capacité à se métamorphoser sous des occurrences les plus subtiles (X. Crettiez, 2008,) laisse un goût d'inachevé dans les nombreuses exégèses qui en ont fait leur objet. Terrorisme, viols, coups d'État militaires, exclusion sociale, banditisme climatique, ingérences militaires, mystifications médiatiques, etc. Il est une vérité que les manifestations de la violence ne peuvent, être exhaustivement évoquées en une seule réflexion. En effet, elle se métastase dans tous les domaines de ce monde dont les appétits les plus féroces et les plus éclectiques se cristallisent derrière des boulimies économiques égocentriques. Dans un tel contexte, les rivalités de tous genres entre grandes puissances, se muent en conflits armés par procuration entre États faibles. Les instruments internationaux modernes, eux-mêmes, dont la vocation proclamée est de garantir la paix et la sécurité, ont des résultats très mitigés et quelquefois très peu lisibles dans leurs implications.

Ce faisant, le monde actuel se satisfait de ses avancées techniques et scientifiques pendant que des peuples entiers, hébétés par la précarité, sont de plus en plus piégés dans des cercles de violences dont ils ne savent ni les tenants, ni les aboutissants. L'Afrique étant aussi victime de ces externalités, l'on a pu s'interroger sur ses moyens propres de remédiation. Cela justifie un regard épistémologique vers ses traditions au travers de la réflexion suivante : « Le spectre universel de la violence, réponses du conte africain ». Cet intitulé recouvre l'hypothèse selon laquelle les contes africains, en tant que réceptacles d'une vision du monde, disposent d'outillages endogènes dans la remédiation aux violences endémiques. Autrement dit, l'Afrique ancestrale détiendrait au travers de ses contes, une expertise dans la question de la résolution des violences. Il serait utile d'examiner cela au profit, non seulement de l'Afrique moderne mais aussi du monde entier. Mais alors, que recouvre la notion de « violence » et comment les traditions africaines le perçoivent-elles ? Quel est le traitement qui en est fait exactement dans les contes ? En quoi les fonctionnalités de ces contes traitant de la violence peuvent-elles être utiles dans le monde actuel ?

Sur la base d'une approche sociocritique, une telle problématique nous permettra d'opérer un va-et-vient entre le microcosme d'un conte-type baoulé de Côte d'Ivoire intitulé « Le règne des femmes » (A.K. Dibi, 2021) et le macrocosme de la réalité du vécu social. Il s'agira d'abord de clarifier le champ notionnel de la réflexion avant de montrer ce que les contes africains présentent comme leviers de résolution ou de prévention des violences pour enfin examiner la possibilité d'une actualisation des fonctionnalités de ces leviers traditionnels face aux violences dans le monde moderne.

1. Esquisse définitionnelle de la « Violence »

La notion de « violence » est si polysémique qu'il serait prétentieux de vouloir le cerner en un tenant. La vérité demeure qu'il est quasi « insaisissable » pour emprunter l'expression de C. Gauvard (2005, p. 11-16). C'est pourquoi l'on se contentera ici d'une esquisse d'exposition qui part d'acceptions générales à la perception africaine pour demeurer fidèle à notre champ de réflexion.

1.1. La violence, une réalité multidimensionnelle

Selon le *Grand dictionnaire de la langue française*, le vocable « violence » est apparu en 1215 en français, il vient du latin *violentia*. Il se rapporte à « un caractère farouche et indomptable » (P. Larousse, 1989, p. 6489) manifestant la *vis*, c'est-à-dire la force, la puissance. Selon le même dictionnaire, cette expression dérive aussi du verbe *violare* qui signifie porter atteinte, attaquer, transgresser, profaner ou déshonorer. Dans ces acceptions, il revêt un caractère de nuisance. L'expression violence renvoie ainsi à des relations d'une extrême agressivité qui peuvent mener à un ensemble d'actes caractérisés par des abus de la force physique, voire d'usage d'armes. C'est pourquoi *Le Petit Robert* (P. Robert, 1972) va plus loin en donnant à ce vocable la signification d'une force brutale visant à soumettre quelqu'un, à agir sur lui contre sa volonté en l'intimidant. Il s'agit là d'une disposition naturelle à l'expression brutale des sentiments. C'est ce que R. Muchembled (2008) confirme en disant de cette notion qu'elle caractérise un être humain à caractère emporté et brutal.

L'on pourrait déduire de ces définitions que cette notion fédère des aspects aussi bien physiques que moraux ou psychologiques à côté de sa manifestation comme action mais aussi comme manière d'être. Autrement dit, elle représente toute atteinte à l'intégrité physique, psychologique, morale d'autrui voire à celle d'une entité infrastructurelle. Elle définit un rapport de force visant à soumettre ou à contraindre autrui. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), reprenant la perception dépréciative de l'INSPQ (Institut nationale de la santé publique du Québec), dit de la violence qu'elle est « l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre d'autrui ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté. Il entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, le maldéveloppement... » (INSPQ, 2024)

Au regard de toutes ces approches définitionnelles, l'on serait tenté d'appréhender les manifestations de la violence à une perspective uniquement dépréciative qui profite à son auteur. Ce serait ignorer d'autres approches, à l'instar de la conception *wébérienne*.

1.2. La violence, une notion ambivalente

La violence peut s'avérer comme un monopole qu'a l'entité qui l'exerce et que celle-ci présente souvent comme nécessaire pour lui faire revêtir un caractère positif. L'approche *wébérienne* présente la violence sous ce prisme du pouvoir qui s'exerce par exemple dans le cas de la vie d'un groupe organisé et régis par des systèmes à pérenniser. C'est ce que M. Weber (2008) qualifiait de « violence légitime ». Celle-ci relève, selon lui, de la prérogative d'entité d'envergure à l'image de l'État. Cette légitimité que la doxa ou un pouvoir confère à sa violence se conçoit cependant sur la base d'une vision du monde. C'est en ce sens que L. Faggion et C. Régina (2010, p. 13-51) soutiennent que « quelle que soit sa teneur axiologique, la violence est liée à un espace socio-culturel ». Dans cette perspective, l'on s'efforce de rétablir un ordre ancien ou d'en instaurer un nouveau. L'on retrouve ici la violence dans sa perception africaine.

En Afrique noire traditionnelle, la violence, dans sa perception dite « positive », est dévolue aux instances institutionnelles. Celles-ci sont nourries à la sève de l'ancestralité dont l'autorité est irrévocable. Une rébellion comportementale contre elle sera assimilée à une violence. L'ancestralité nourrira ainsi la « violence anti-violence ». Les bannissements, l'usage institutionnel de la sorcellerie même, sont des formes de cette violence socialement justifiée par-delà la puissance coercitive des ancêtres. Cet usage donne par là même, une impression de paradoxe social dans les sociétés traditionnelles africaines (M. G. NDoumba, 2006), axiologiquement s'entend. Dès lors, la violence individuelle n'est tolérée que dans le cadre de ce que l'ancestralité lui octroie comme légitimité. Ainsi, un père ou une mère voire un membre de la communauté qui infligerait une correction à un enfant déviant, serait en phase avec l'esprit ancestral. Celui-ci stipule que l'éducation d'un enfant échoit à tous les membres de la communauté (P. Erny, 2020, p.144-149). Pour tout dire, la violence, qu'elle soit répréhensible ou légitime, tombe en Afrique traditionnelle sous le prisme de l'ancestralité qui se fonde sur des valeurs éthiques. Au travers des récits traditionnels à l'instar de « Le règne des femmes » (A.K. Dibi, 2021), l'esthétisation du vécu social se chargera d'en imprégner l'épistémè dans un but didactique.

2. « Le règne des femmes », une clé contre la violence

Le conte, en tant que réceptacle de la vision du monde des peuples africains, est avant tout un art fonctionnel (L. S. Senghor, 1959). En tant que tel, il est la stylisation de la pensée et de l'agir qu'il exhorte à préserver ou qu'il renouvelle selon les prescriptions ancestrales visant à l'harmonie sociale. C'est dans cet esprit qu'il règlemente l'exercice de la violence notamment en stigmatisant les antivaleurs ou en exaltant les valeurs qui peuvent en être le socle. La question

du pouvoir économique et du primat de l'ancestralité constitue des considérations récurrentes en la matière. Il s'agira donc ici d'examiner le traitement que les contes africains font de la violence par-delà ces aspects au travers du conte-type baoulé « Le règne des femmes » (A. K. Dibi, 2021)

Que dit ce conte ? Ce récit prend ancrage au temps où la gouvernance des royaumes sur terre est uniquement assurée par les femmes. Dans un royaume, Klounvifoè, une femme polyandre, aux ambitions démesurées, décide de renverser la reine. Elle corrompt notables et gardes et fait mettre une substance dans le repas de la reine. L'un de ses maris, discrètement introduit dans la case royale, abuse sexuellement de la reine étourdie. Comme par hasard, Klounvifoè les surprend et l'affaire devient publique. La reine est alors évincée. Elle crie cependant à Dieu qui frappe le mari indélicat Klounvifoè de folie. Celui-ci avoue publiquement le complot. Klounvifoè est bannie, les notables complices discrètement éliminés au moyen de la sorcellerie. Souillée par l'adultère, la reine n'est pas rétablie dans sa fonction. Il est alors décidé que les hommes prennent la relève dans la gouvernance de la plupart des royaumes sur terre.

2.1. « Le règne des femmes », satire de la violence égocentrique du possédant

Les traditions africaines conçoivent la violence comme la partie épigée d'une termitière, celle qui manifeste une démesure, un « à-soi » disproportionné et endogé visant à la satisfaction d'un désir nombrilique. « Le règne des femmes » le présente au travers de plusieurs indélicatesses d'une intrigante, klounvifoè. L'usage délictueux de la richesse dont elle dispose, devient le moteur de sa vilénie. La richesse en soi, n'est pas mise en cause, la tradition interpelle ici la société sur le délitement des valeurs morales sous l'influence des biens. Le conteur dira ainsi de Klounvifoè la femme riche : « *Elle ne s'asseyait que sur le dos d'hommes qu'elle payait pour cela* » (A. K. Dibi, 2021). La méchanceté gratuite qu'il y a à tirer du plaisir de l'usage pervers de ses biens en déshumanisant autrui apparaît ici comme une violence abjecte. Plus encore, « *elle avait à elle seule, grâce à sa richesse, dix maris* » (A. K. Dibi, 2021). Ce qui est répréhensible dans ce deuxième aspect de la violence n'est point le fait de polyandrie, d'autant plus que cela est une réalité universellement rencontrée. La stigmatisation porte véritablement sur la démesure et en filigrane, sur la touche nymphomane de celle-ci.

L'égoïsme sous-jacent à ces écarts comportementaux culmine lorsqu'il s'exprime en une instrumentalisation offensive et outrancière consistant à porter atteinte à l'intégrité aussi bien morale que physique des cibles. La poétique du conteur fait grimper en puissance la courbe dramatique d'un point A de violence contre l'éthique, à un point B de transfert physique de

cette violence. Cela procède d'un objectif, celui de montrer la nature dynamique de la violence. Celle-ci fait retentir les imperfections anéthiques de la superstructure idéale sur l'infrastructure des réalités de la vie sociale. « *Klounvifoè décida de ravir la royauté à la reine légitime (...). L'adultère, totem des fétiches royaux avait été commis. La reine fut évincée* », (A.K. Dibi, 2021) dit le conteur.

Dans « Le règne des femmes », l'on perçoit bien que l'usage anéthique du pouvoir économique se double d'une autre attitude décriée, la quête immorale du gain. Ce sont tous deux des facettes de la nuisance sociale fondée sur l'égoïsme.

2.2. « Le règne des femmes », stigmatisation de la quête violente du gain

Dans le récit, pour évincer la reine, Klounvifoè actionne une chaîne de malversations fondées sur la recherche répréhensible du gain. Tel le vase de Pandore, elle déverse les maux en instrumentalisant la cupidité de ses partenaires par une corruption systémique de tout l'entourage de la reine. L'on retrouve en cela l'esthétisation d'une plaie morale fortement réprouvée par les traditions africaines : la trahison fondée sur la recherche du gain. Les pouvoirs politiques traditionnels l'ont particulièrement en horreur d'autant plus que cela constitue un aspect récurrent de leur faiblesse. Ce talon d'Achille est bien l'une des voies privilégiées de réalisation des intrigues, des assassinats et des révolutions de palais où l'on suborne les gardiens de la stabilité pour prendre le pouvoir à la hussarde. Cela vise *in fine* à accéder au gain économique par la négation des valeurs ancestrales. Raison pour laquelle l'ancestralité se braque particulièrement contre cette tare, source de toutes sortes de violences et de déstructurations sociales.

Le conteur insiste donc sur cet aspect des choses. « *L'un des serviteurs de la reine, lui aussi corrompu, mit dans le repas de la reine une certaine poudre (...) Au milieu de la nuit, échappant aux yeux achetés des gardes, l'un des maris de Klounvifoè se glissa dans la case royale* » (A.K. Dibi, 2021), dit-il. De la corruption au viol en passant par l'intoxication alimentaire, la violence se meut dans une dynamique qui montre bien qu'elle n'est pas une cause mais plutôt une conséquence de postures morales telles que l'égoïsme aggravé par la cupidité ou l'ambition démesurée qui en sont des pendants.

2.3. « Le règne des femmes », la question de la violence légitime

Le récit présente la légitimité de la violence comme une nécessité, celle de la continuité de la civilisation, entendons, celle d'une vision du monde. Les sociétés africaines entrent dans le contexte de ce que M. Weber (2003) a nommé la « violence légitime ». Cela se réalise dans une

sorte de paradoxe où la doxa autorise un phénomène décrié comme outil de résolution d'une contradiction sociale : ici la sorcellerie. Il faut rappeler qu'en Afrique, cette réalité est perçue comme l'une des multiples formes les plus subtiles de la violence (S. Lallemand, 1988). Elle est, en effet, réputée comme force occulte ayant la capacité de porter atteinte à l'intégrité aussi bien physique que psychologique ou mentale de ses cibles. Elle peut aller, toujours selon la perception traditionnelle, jusqu'à ôter la vie à ceux qui en sont victimes.

En raison de cela, la sorcellerie peut effectivement se muer en un moyen de dissuasion ou de remédiation aux conduites déviationnistes. Le recours discret à la sorcellerie pour ramener un membre de la communauté en déphasage avec l'ancestralité revêt alors un caractère positif aux yeux de la communauté. Raison pour laquelle, les esthétisations des situations d'entorses à la doxa ne s'encombrent guère d'embarras quant à l'utilisation de la sorcellerie comme thème. La correction d'un jeune homme, en le frappant de tétraplégie ou de folie pour irrévérence grave à l'endroit d'un ancien, pourra se faire par le biais de quelque pouvoir ésotérique sans choquer outre mesure. Eu égard donc à l'outrecuidance du forfait, l'on assiste dans « Le règne des femmes », à un recours à cette solution violente pour faire jurisprudence.

Au total, les manifestations de la violence dans « Le règne des femmes » se réalisent à l'image de son expansion universelle contemporaine. Son caractère fluctuant se cristallise cependant dans la quête égocentrique du pouvoir : économique d'une part, politico-économique d'autre part. Il reste que cette quête n'échappe pas à l'analyse axiologique.

3. « Le règne des femmes », une émulation métaphorique à la conduite éthique

« Le règne des femmes » est un pamphlet contre l'exacerbation de l'individualisme et de l'égoïsme. Ce conte montre en effet que l'un des terreaux les plus fertiles des violences de toutes sortes est la farouche volonté de garder tout pour soi et de bénéficier de tout au détriment d'autrui. Le chamboulement social dont il est la source dans la diégèse l'explique à suffisance. De toute évidence, la violence engendre des profits. Ces profits peuvent être politiques et économiques, collectifs ou individuels. Il y a ici un bénéfice qui implique des stratégies dont la mise en œuvre ouvre la voie à différentes formes de violences aussi bien morales que physiques. En termes de comparaison, c'est un truisme de dire que l'exacerbation de joutes économiques, aussi bien à l'intérieur des États que sur le plan des relations internationales, se traduit aujourd'hui en affrontements armés aux conséquences exponentielles. Le traitement moderne de la violence pourrait s'inspirer de la remédiation éthique que les traditions africaines lui appliquent notamment au travers des fonctions didactiques et éthiques de l'esthétisation.

3.1. « Le règne des femmes », une éthique atemporelle à imiter

Aujourd'hui, les sociétés modernes ont exacerbé l'inégalité ; exacerbation contre laquelle les anciens d'Afrique noire ont érigé des digues en déployant au travers des contes, des prescriptions visant à protéger toute la communauté. « Le règne des femmes » est en ce sens une satire contre le dévoiement du pouvoir de quelque nature qu'il fût. Le récit dépeint amplement la laideur d'une posture atemporelle de violence, celle d'un nombrilisme dont la satisfaction obéit à une stratégie à développement mortifère. Cela est à l'image des intrigues relatives à la quête du pouvoir politico-économique interne aux États ou aux prédatrices néolibérales internationales actuelles.

Le microcosme diégétique en appelle, en effet, à l'éthique fondamentale du partage et de l'accession à la richesse par des voies moralement irrépréhensibles. L'Afrique traditionnelle a de tout temps considéré le pouvoir économique (ou la richesse) comme le produit du courage, de l'endurance et de l'honnêteté. Cela explique par ailleurs, que ces traditions se sont toujours préoccupées de faire échec à l'impact néfaste de la richesse sur l'harmonie et la vie démocratique des sociétés.

Or, celle-ci commence par la famille étroite. En raison de cela, elle constitue bien souvent dans les contes, l'espace d'esthétisation dénonçant les violences ou les travers comportementaux liés à la richesse et à l'indigence. Dans « Le règne des femmes », le traitement que Klounvifoè inflige aux hommes dans sa demeure est la symbolisation d'une violente inversion de rôles. En Afrique noire, la hauteur et l'extérieur appartiennent aux hommes, le bas et l'intérieur sont dévolus aux femmes, le conteur dit cependant : « *elle s'asseyait sur le dos des hommes ...* » (A.K. Dibi, 2021). C'est là une violence qui met les choses sens dessus dessous, brisant ainsi symboliquement l'ordre ancestral des choses. La configuration de l'ordre mondial contemporain peut bien être assimilée à cette incongruité. En effet, les États nantis de ressources naturelles sont pauvres et ceux qui en sont dépourvus sont riches. Maintenir le statu quo consiste pour les prédateurs néolibéraux à utiliser les violentes et sourdes manigances égocentriques, sinon euro-centriques, dont « la stratégie du chaos » (G.Lalieu, M. Collon, 2011) tient les pays du Sud à la périphérie de l'ordre mondial.

3.2 La sorcellerie dans « le règne des femmes » un symbole à exploiter

L'usage de la sorcellerie au dénouement du récit devrait être interpréter comme celui d'un pis-aller. Dans la diégèse, l'égoïsme manifesté sous forme de traîtrise, se trouve ainsi vigoureusement sanctionné par un acte de sorcellerie dont l'exercice semble normal comme dernier recours de recentrage social selon la doxa traditionnelle africaine.

En effet, la pérennité des valeurs garantissant la survie de la société, peut nécessiter des traitements violents donnant lieu à des mesures préventives à valeur dissuasive. De nombreuses sociétés africaines procèdent ainsi, certes discrètement, mais résolument pour éliminer les déviationnistes majeurs et même les tenants du pouvoir faisant barrage à l'ancestralité (P. Geschiere, 2005). Le conteur dira en ce sens : « *Tous ses complices furent dépouillés de leurs biens et moururent mystérieusement les uns après les autres. Les sorciers avaient été discrètement approchés pour le travail* » (A.K. Dibi, 2021). Ce pis-aller doit être aujourd'hui perçu comme une réponse à l'excès, à l'abus. Il s'avère impérieux dans le monde contemporain que l'on intègre l'idée que la violence à l'endroit des autres peut les mettre en situation de dernier recours, c'est-à-dire dans la contrainte d'user eux aussi de la violence pour rétablir la normalité. Lorsque le violent a son genou sur le cou de sa victime, celle-ci a le choix entre réfléchir à une politique de la non-violence pendant qu'on la tue comme John Floyd (D. Château, 2022), ou se défendre par la contre-offensive pour survivre.

La violence étant en soi offensive, elle est généralement perçue comme négative. Même son caractère défensif est souvent occulté par cette appréhension épistémique ambiante. La perception africaine de la sorcellerie recouvre cependant les deux aspects négatif et positif. Sous le prisme de la préservation de l'ancestralité, la violence telle que perpétrée dans le conte-corpus au travers de la sorcellerie, revêt un caractère de nécessité, eu égard à l'urgence de sa finalité : protéger la société d'une émulation néfaste susceptible d'occasionner une implosion. Pour tout dire, il ne s'agit nullement pour le conteur de justifier l'usage de la sorcellerie comme moyen de résolution des contradictions, mais d'un procédé de l'édification par la peur visant à maximiser l'impact didactique et éthique du narratif. Celui-ci stipule qu'une conduite égocentrique et individualiste peut mener à l'exclusion sociale par tous les moyens y compris par la sorcellerie comme violence « antiviolence ».

Aujourd'hui, les pouvoirs dictatoriaux ou les atavismes coloniaux sur le plan international, à force d'acculer leurs victimes jusqu'à leurs derniers retranchements, suscitent des renversements de régimes ou des mouvances souverainistes souvent accompagnés de violences. L'usage de la sorcellerie dans « Le règne des femmes » peut donc universellement inspirer aux velléités dictatoriales ou néocoloniales, prédatrices économiques, la pratique de la culture du partage et de la solidarité pour se protéger du risque de tout perdre. Ce sursaut éthique, grâce au modèle proposé par les contes africains, pourrait constituer le gage d'une atmosphère universellement plus harmonieuse.

Conclusion

L'étude sociocritique du conte-type baoulé « Le règne des femmes » a été l'occasion d'aborder de nouveau la problématique de la violence endémique dans le monde. L'Afrique contemporaine étant l'un des théâtres récurrents de ce phénomène, l'on a pu s'interroger sur les palliatifs endogènes que les traditions de ce continent proposaient. Elles répondent justement que les valeurs éthiques que recouvrent les contes africains sont des atouts viables de remédiation à la violence. L'étude a donc d'abord consisté à faire un éclairage notionnel qui a montré l'équivocité et surtout l'ambivalence axiologique de cette notion soumis à des acceptions liées au contexte culturel d'occurrence.

La violence sera ainsi tantôt répréhensible, tantôt nécessaire au gré de ses objectifs et de ses bénéficiaires. Il a été ensuite révélé par le moyen du conte-corpus que les contes africains considèrent que l'égoïsme et l'individualisme sont les bases fondamentales de la violence. Ces anti-valeurs dans leur dynamique, ont la faculté de se concrétiser en diverses manifestations possiblement mortifères ; celles-ci peuvent être endiguées par l'esprit de partage et de solidarité. Il a enfin été suggéré une actualisation des fonctionnalités des récits à violences des traditions africaines aux fins d'inculquer à tous, les valeurs humaines qui en sont les palliatifs universels.

Au regard de cette présentation de la vision traditionnelle africaine du monde, l'on peut estimer le fulgurant délitement qui s'opère à l'heure actuelle. Les sociétés modernes livrent la peinture d'individus obnubilés par leur « moi » économique. En raison de cela ne devrait-on pas, dans bien des domaines, emprunter à l'Afrique, le schéma de la dynamique existentielle fondée sur l'arrimage aux vertus interculturelles de partage et de solidarité au bénéfice de l'humanité ?

Références bibliographiques

CHÂTEAU Dominique, 2022, *9 min 29 S. La mort filmée de George Floyd*, L'Harmattan.

CRETTEZ Xavier, 2008, *Les formes de la violence*, Paris, La Découverte

DIBI konan Antoine, 2021, « Le règne des femmes », Tano-Akakro, Dpt. Dimbokro, Région du N'Zi-Comoé, Côte d'Ivoire.

ERNY Pierre, 2020, « L'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique Noire » in *Revue des sciences sociales*, N°64, p. 144 -149.

FAGGION Lucien, REGINA Christophe, 2010, « Le mot, le geste, l'image », in *La Violence*, Paris, CNRS Éditions.

GAUVARD Claude, 2005, « Qu'est-ce que la violence ? » in *Violence et ordre public au Moyen-Âge*, Paris, Picard, p. 11-16.

GESCHIÈRE Peter, 2005, *Sorcellerie et politique en Afrique, la viande des autres*, Paris, Karthala.

INSPQ, 2024, Rapport sur la violence et la santé in *Les résonances. Le bulletin d'information de l'Institut*. vol. 23, n°19, p. 24.

LALIEU Grégoire, COLLON Michel, 2012, *La stratégie du chaos : Impérialisme et Islam. Entretiens avec Mohamed Hassan*, Éditions Couleur livres.

LALLEMAND Suzanne, 1988, *La mangeuse d'âmes. Sorcellerie et famille en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

LAROUSSE Pierre, 1989, *Grand dictionnaire de la langue française*, vol.7, Paris, Éd. Larousse

MUCHEMBED Robert., 2008, *Une histoire de la violence, de la fin du Moyen-âge à nos jours*, Paris, Seuil.

NDOUMBA M'Bemba Gaston, 2006, *Les Bakongo et la pratique de la sorcellerie : Ordre ou désordre social*, Paris, L'Harmattan.

ROBERT Paul, 1972, *Petit Robert*, Paris, Éd. Le Robert

SENGHOR Léopold Sédar, 1959, Communication au 2^{ème} Congrès des Écrivains et Artistes.

WEBER Max, 2003, *Le savant et le politique, une nouvelle traduction*, Éd. La Découverte/Poche.

Annexe

Corpus du conte

Le règne des femmes

C'était au temps où, sur tous les royaumes de la terre, il ne régnait que des femmes. Les notables n'étaient aussi que des femmes. Il y avait dans un des royaumes, une femme, Klounvifoè la méchante, qui était si riche que dans sa demeure elle ne s'asseyait que sur le dos d'hommes qu'elle payait pour cela. Elle avait à elle seule, grâce à sa richesse, dix maris qui se relayaient à son gré pour lui faire des enfants. Les champs que chacun des hommes fut contraint de cultiver étaient si vastes que bientôt, Klounvifoè décida de ravir la royauté à la reine légitime. Un jour, Sikaklofoè, l'une des notables de la reine, vint de nuit, lui demander de l'aide. Ses champs d'igname et de manioc avaient été détruits par des insectes.

- Ma sœur, lui dit-elle, aide moi, sinon bientôt je serai la risée de tous et ma famille mourra de faim.

Klounvifoè trouva là l'occasion rêvée de fomenter un coup contre la reine. Elle promit à la notable en difficulté une aide gratuite si, en retour, celle-ci acceptait de l'aider à corrompre les autres notables et à jeter le discrédit sur la reine.

Chose dite, chose faite. Sikaklofoè, ayant reçu suffisamment de moyens, de l'igname, du manioc, des bœufs en quantité considérable corrompit les notables les uns après les autres. L'un des serviteurs de la reine, lui aussi corrompu, mit dans le repas de la reine une certaine poudre. Au milieu de la nuit, échappant aux yeux achetés des gardes, l'un des maris de Klounvifoè se glissa dans la case royale. Comme par hasard, il fut surpris par Gblêfoè une notable, rendant visite très tôt le matin à la reine pour affaire pressante. Bientôt, des cris d'abomination réveillèrent le village et encore endormi : un homme avait été découvert dans le lit de la reine. Le mari de Klounvifoè jura avoir été invité et contraint par cette dernière à commettre l'irréparable.

La reine, encore étourdie elle ne savait par quoi, reconnut n'avoir pas résisté à cet homme qui, cependant, s'était introduit, elle ne savait comment dans sa case. Qui croire ? L'adultère, totem des fétiches royaux avait été commis. Le peuple exigea que la reine fût évincée. Klounvifoè réclama alors avec succès la royauté comme dédommagement. La reine déchue et humiliée cria à Dieu. Compatissant, celui-ci jeta un esprit de folie sur Glêfoè, le mari complice qui, un soir, lors d'une de ses crises, s'adressa publiquement à Klounvifoè en ces termes :

Chère femme envoie-moi chez la douce reine, je voudrais encore la toucher.

L'évidence était là, devant tous, le fou avait sorti la vérité. L'on comprit que la reine n'était pas coupable, mais le trône avait été souillé à travers elle. Klounvifoè fut bannie du royaume et perdit tous ses biens. Tous ses complices furent dépouillés de leurs biens et moururent mystérieusement les uns après les autres. Les sorciers avaient été discrètement approchés pour le travail. C'est depuis ce jour que l'on décida de confier désormais le destin de la plupart des royaumes de la terre aux hommes.